

3.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20240923-327754-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 7 octobre 2024

Publié le 7 octobre 2024

Suite à la convocation en date du 9 septembre 2024
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 23 SEPTEMBRE 2024

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Jean-Luc DARCOURT, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michelle GREAUME, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Doriane BECUE donne pouvoir à Salim ACHIBA, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Olivier CAREMELLE donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Maryline LUCAS, Maël GUIZIOU donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Marie-Paule ROUSSELLE donne pouvoir à Monique EVRARD, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Luc MONNET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Max-André PICK.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Vincent LEDOUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Marie SANDRA, Jean-Noël VERFAILLIE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Christine DECODTS, Claudine DEROEUX, Stéphane DIEUSAERT, Soraya FAHEM, Elisabeth MASSE, Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique sportive

Vu le rapport DSC/2024/262

Vu l'avis en date du 16 septembre 2024 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Considérant le rectificatif oral de Monsieur CADART, Vice-Président chargé des Sports et de la Vie associative, proposant de rectifier le montant total accordé dans le cadre des aides au Club de l'excellence sportive – Saison 2024-2025, en raison du retrait de la proposition de subvention à l'association Enfants Neptune de Tourcoing LM et portant ainsi le montant total à hauteur de 1 195 000 €,

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer des aides aux comités sportifs pour un montant global de 49 000 €, en fonctionnement. La répartition de ces aides est reprise dans le tableau ci-joint en annexe 1 ;
- d'attribuer à l'association "Les Doggies - Ambassadeurs du Fairplay", pour la saison 2024/2025, une subvention de 18 000 €, comme indiqué dans le tableau ci-joint en annexe 1, pour la mise en place d'un dispositif en faveur des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ;
- d'attribuer à l'association d'insertion « Espoir Avenir » une subvention de 6 700 €, comme indiqué dans le tableau ci-joint en annexe 1, dans le cadre de l'entretien du secteur pavé de la Trouée d'Arenberg (passage du Paris-Roubaix) ;
- d'attribuer aux organisateurs d'épreuves sportives les subventions détaillées dans le tableau ci-joint en annexe 2, pour un montant global de 213 500 € ;
- d'attribuer aux associations sportives de collèges publics et privés, pour l'année scolaire 2024/2025, des aides détaillées dans le tableau ci-joint en annexe 4, pour un montant global de 111 910 € ;
- d'attribuer aux sections sportives de collèges publics, pour l'année scolaire 2024/2025, des aides détaillées dans le tableau ci-joint en annexe 6 pour un montant global de 20 300 € ;
- d'attribuer les bourses départementales aux sportifs de haut niveau amateurs pour un montant total de 32 100 €, et selon la répartition détaillée dans l'annexe 8 ;
- d'attribuer, pour la saison 2024/2025, les aides aux clubs de l'Excellence sportive pour un montant total de 1 195 000 €, repris dans le tableau ci-joint en annexe 9 dans sa nouvelle version ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département du Nord et les structures départementales sportives selon les modèles, ci-joints en annexes 10 (associations, organisateurs d'épreuves sportives) et 11 (clubs de l'Excellence Sportive) ;
- d'imputer ces dépenses de fonctionnement sur les crédits inscrits au budget départemental 2024 : Opérations : 23009OP005, 23009OP004 et 23009OP002.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 10.

Monsieur BERNARD est membre de l'A.S Anzinoise Athlétisme. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum.

3.1

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de
l'Achat Public,

Eric LECAT

LIGUES, COMITES et AUTRES ORGANISMES DEPARTEMENTAUX SPORTIFS									
NOM DU COMITE / LIGUE	TIERS	COORDONNEES DU PRESIDENT	SAISON 2022/2023		RAPPEL SUBVENTIONS 2023		DEMANDES 2024		PROPOSITIONS
			LICENCIES dans le Nord	CLUBS dans le Nord	Fonctionnement 2023	Investissement 2023	Fonctionnement 2024	Investissement 2024	Fonctionnement 2024
SPORT OLYMPIQUE									
COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DU NORD	149 640	Monsieur Alain ROGE 49/1 Rue Alexander Fleming 59100 ROUBAIX	6000	28	35 000 €	4 000 €	61 577 €	10 000 €	20 000 €
SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES									
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD HANDISPORT	603 817	Monsieur William BRACQ Maison Départementale du Sport 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	975	43	Subventions annuelles déjà attribuées lors de la CP du 27 mars 2024 12 000 € en fonctionnement 11 000 € en investissement Demande complémentaire pour participer à la promotion et à la sensibilisation de la pratique handibasket				2 000 €
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE DES HAUTS DE FRANCE	684 755	Monsieur Jean-Marc ROGER Route nationale 39 62130 CROIX EN TERNOIS	NC	NC	Subvention annuelle déjà attribuée lors de la CP du 27 mars 2024 20 000 € en fonctionnement Demande complémentaire pour participer à la promotion et au développement de la pratique du sport automobile				7 000 €
COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE	423 707	Monsieur Dominique COISNE 42 rue Jules Roch 59310 ORCHIES	17330	159	Subventions annuelles déjà attribuées lors de la CP du 27 mars 2024 28 500 € en fonctionnement 2 400 € en investissement Demande complémentaire pour participer au suivi du jeune compétiteur haut niveau M. Flavien COTON				5 000 €
COMITE DEPARTEMENTAL NORD VOLLEY BALL	501 990	Monsieur Eric SAGOT 18 rue du Général de Gaulle 59133 PHALEMPIN	19025	58	Subventions annuelles déjà attribuées lors de la CP du 27 mars 2024 20 000 € en fonctionnement 4 000 € en investissement Demande complémentaire pour participer au développement du centre formation des jeunes en faveur VCMB				15 000 €
TOTAL 1								49 000 €	
POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « les DOGGIES »									
Nom de l'Association	N°Tiers G Angle	Nom et adresse du Président	Montant attribué année N-1	Montant sollicité pour le dispositif 2024-					Montant proposé
ASSOCIATION LES DOGGIES Ambassadeurs du Fair Play	653 725	Monsieur Thierry ALSTERS 50 rue de Bethune 59320 HAUBOURDIN	15 000 €	18 000 €	TOTAL 2				18 000 €
AIDE EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION D'INSERTION "ESPOIR AVENIR"									
Nom de l'Association	N°Tiers G Angle	Nom et adresse du Président	Montant attribué en N-1	Montant sollicité					Montant proposé
ESPOIR AVENIR	482 012	Monsieur Christophe THERET 3 bis rue du Pont 59278 ESCAUTPONT	4 400 €	6 700 €	TOTAL 3				6 700 €
TOTAL GENERAL (1+2+3)								73 700 €	

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

FEDERATION DISCIPLINE	N° DOSSIER	ASSOCIATION SPORTIVE	INTITULE DE LA MANIFESTATION	PRESIDENT OU RESPONSABLE	DATE DE LA MANIFESTATION	LIEU DE L'EPREUVE	Caractère de la manifestation	Subvention attribuée édition précédente	Budget de la manifestation	Montant sollicité	Montant proposé
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000204	Loisirs'Run in Flandre	Artémis Trail Festival	Monsieur Nicolas DAUCHELLE 1872 Route du Mont des Cats 59270 GODEWAERSVELDE	26/10/2024	Godewaersvelde	Épreuve de Masse Interrégionale	1ere édition	79 200 €	15 000 €	10 000 €
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000207	USL Jogging	Entre Dunes & Mer	Monsieur Maurice BOUCHET 54 Impasse des Pervenches 59495 LEFFRINCKOUCKE	22/09/2024	Leffrinckoucke	Épreuve de Masse Interrégionale	4 000 €	14 000 €	4 000 €	4 000 €
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000215	La Course du Chicon	La Course du Chicon	Madame Sophie LIMONIER 52 Chemin des Crieurs 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	27/10/2024	Baisieux	Épreuve de Masse Interrégionale	1 500 €	20 000 €	1 500 €	1 500 €
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000224	Lille Métropole Athlétisme	Les Courses de la Citadelle	Monsieur Thibaut GARANDET Stadium Lille Métropole Avenue de la Châtellenie 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	22/06/2024	Lille	Épreuve de Masse Interrégionale	2 000 €	34 870 €	2 000 €	2 000 €
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000233	US Tourcoing Athlétisme	Boucles Tourquennoises	Monsieur Marc DUFOUR 559 Rue de Gand 59200 TOURCOING	20/10/2024	Tourcoing	Épreuve de Masse Interrégionale	2 900 €	36 400 €	3 500 €	3 000 €
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000241	Comité du Nord d'Athlétisme	Nocturne du Valjoly	Monsieur Jean-Pierre DEMERVAL Maison Départementale du sport 26 Rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	19/10/2024	Eppe-Sauvage	Épreuve de Masse Interrégionale	3 000 €	17 000 €	3 000 €	3 000 €
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000242	Comité du Nord d'Athlétisme	Cross du Comité	Monsieur Jean-Pierre DEMERVAL Maison Départementale du sport 26 Rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	03/11/2024	Lomme	Épreuve de Masse Interrégionale	1 500 €	8 000 €	1 500 €	1 500 €
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000245	Comité du Nord d'Athlétisme	Course nature du Val de Marque	Monsieur Jean-Pierre DEMERVAL Maison Départementale du sport 26 Rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	17/11/2024	Hem	Epreuve Challenge Nord Evasion	4 000 €	25 000 €	4 000 €	4 000 €
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000249	Association du Cross du Fort des Dunes de Flandre	Cross du Fort des Dunes de Flandre	Monsieur Frédéric LIBERT 105 Rue de la Mutualité 59640 DUNKERQUE	22/11/2024	Leffrinckoucke	National	2 500 €	41 500 €	2 500 €	2 500 €
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000251	AS Anzinoise Athlétisme	L'Anzinoise, la course solidaire	Monsieur Bruno LEVANT 103 Anatole France 59410 ANZIN	03/11/2024	Anzin	Épreuve de Masse Interrégionale	1 500 €	38 400 €	3 000 €	2 000 €
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000254	Urbain Trail de Tourcoing	2eme Urban Trail de Tourcoing	Monsieur Patrice DESRUMAUX 5 allée des Hérons 59890 QUESNOY SUR DEULE	13/12/2024	Tourcoing	Épreuve de Masse Interrégionale	1 500 €	40 000 €	2 500 €	1 500 €
ATHLETISME COURSE HORS STADE	SP-MANIF-000256	Commune de Gravelines	Boucles de l'Aa	Monsieur Bertrand RINGOT Place Charles Valentin Mairie 59820 GRAVELINES	19/10/2024	Gravelines	Épreuve de Masse Interrégionale	2 000 €	36 000 €	3 000 €	2 000 €
ATHLETISME MARCHE	SP-MANIF-000219	Club des Marcheurs Roubaisien	28 Heures Internationales de Roubaix à la Marche	Monsieur Thierry CATRY 88/31 Boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX	14/09/2024	Roubaix	International	4 800 €	41 000 €	4 800 €	4 800 €
AVIRON	SP-MANIF-000231	Gravelines Aviron	LA Descente de l'Aa	Monsieur Philippe LOT 41 Chemin du Guindal 59820 GRAVELINES	06/10/2024	Gravelines	International	1 500 €	6 720 €	1 500 €	1 500 €
BADMINTON	SP-MANIF-000258	Les fous du volant	5eme Eco-Open des fous du volant	Monsieur François DEBRUYNE 124 Route Nationale 59870 MARCHIENNES	09/11/2024	Marchiennes	National	1 000 €	5 700 €	1 000 €	1 000 €
CYCLISME VTT	SP-MANIF-000252	Commune de Jeumont	Championnats d'Europe de Trial vtt 2024	Monsieur Pascal ORI Mairie Boulevard de Lessines 59460 JEUMONT	28/09/2024	Jeumont	International	Epreuve exceptionnelle	161 175 €	30 000 €	20 000 €
CYCLISME ROUTE	SP-MANIF-000261	Grand prix de Fourmies	Grand prix de Fourmies	Monsieur Jacques THIBAUT 3 allée Place de Verdun Charles Peguy Hotel de Ville 59611 FOURMIES CEDEX	08/09/2024	Fourmies	International	40 000 €	418 060 €	45 000 €	40 000 €

CYCLISME ROUTE	SP-MANIF-000243	Comité des fêtes et du tourisme de Bellignies	Grand prix des Marbriers de Bellignies	Madame Nadine GILOT 1 Place Marie de Croy 59570 BELLIGNIES	17/08/2024	Bellignies	National	3 000 €	27 850 €	4 000 €	3 000 €
CYCLISME SUR PISTE	SP-MANIF-000228	Etoile Cycliste Tourquennoise	Championnat du Monde sur Piste Masters UCI 2024	Monsieur Richard MIGRAINE 11 Rue Jean-Jacques Rousseau 59200 TOURCOING	05/10/2024	Roubaix	International	Epreuve exceptionnelle	182 182 €	5 000 €	2 000 €
CYCLISME ROUTE	SP-MANIF-000217	Vélo Club Bavaisien	77ème Grand Prix de Bavay	Monsieur Alain CHANDELIER 251 Rue Notre Dame 59138 PONT SUR SAMBRE	18/08/2024	Bavay	National	1 200 €	16 106 €	1 500 €	1 200 €
EQUITATION	SP-MANIF-000238	Société Hippique de l'Agglomération Dunkerquoise	Jumping International Dunkerque Grand Littoral	Monsieur Jean-François MARTIN Centre Equestre de l'Afgand 59380 SPYCKER	24/10/2024	Spycker	International	3 000 €	182 700 €	3 000 €	3 000 €
FOOTBALL	SP-MANIF-000214	Racing Club Roubaix Wervicq Féminine	Nord en Rose	Monsieur Jean-Baptiste GALEN 38 Rue Saint Joseph 59166 BOUSBECQUE	02/06/2024	Wervicq Sud	Épreuve de Masse Interrégionale	1ère demande	53 485 €	10 000 €	5 000 €
FOOTBALL	SP-MANIF-000237	Olympique Marcquois Football	Challenge International Philippe Walter U11F	Monsieur Francis DESBUQUOIT 41/9 Boulevard Clémenceau 59700 MARCQ EN BAROEUL	19/10/2024	Marcq en Baroeul	Épreuve de Masse Interrégionale	1 000 €	10 500 €	2 000 €	1 000 €
FOOTBALL AMERICAIN	SP-MANIF-000260	Ligue Hauts de France de Football Américain	Match de poule Championnat d'Europe France vs République Tchèque en Senior	Monsieur Valentin MATHIEU 26 Rue Denis Papin Maison départementale des Sports 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	20/10/2024	Villeneuve d'Ascq	International	Epreuve exceptionnelle	230 000 €	10 000 €	5 000 €
GOLF	SP-MANIF-000211	Association Sportive du Golf de Dunkerque	Leader Open Paragolf de Dunkerque	Monsieur Didier DEVOS 2075 Route du Golf 59380 COUDEKERQUE BRANCHE	22/08/2024	Teteghem - Coudekerque Village	International	Epreuve exceptionnelle	29 800 €	5 000 €	2 000 €
HANDBALL	SP-MANIF-000221	Fédération Française de hand-Ball	Le Village Incroyable - Tournée de la Fédération Française de Hand-Ball	Monsieur Philippe BANA 1 Rue Daniel Constantini 94046 CRETEIL CEDEX	02/05/2024	Lille	National	20 000 €	205 000 €	20 000 €	20 000 €
HOCKEY SUR GAZON	SP-MANIF-000223	Lille Métropole Hockey Club	1er Tour du Championnat de France U19G	Madame Anne-Sophie RENAUD 95 Boulevard Carnot 59000 LILLE	01/06/2024	Lambersart	National	Epreuve exceptionnelle	16 500 €	1 500 €	1 500 €
RUGBY	SP-MANIF-000235	Comité d'Organisation Commemorations Rugby bataille de Fromelles	Tournoi mémoriel 14/18 international pour les jeunes de -12 ans	Monsieur Jean-Pierre MONTAGNE 41 Rue des Résistants 59136 WAVRIN	26/10/2024	Roubaix	International	1ere édition	79 000 €	20 000 €	5 000 €
TENNIS	SP-MANIF-000157	Club de la Tulipe Noire	Haz Master Tour Tournoi Future 25 000 \$	Monsieur Xavier BROCVIELLE Route de Borre Plaine de l'Hoflandt 59190 HAZEBROUCK	05/01/2025	Hazebrouck	International	4 000 €	130 000 €	20 000 €	10 000 €
UNSS CROSS	SP-MANIF-000253	UNSS SD Nord	Finale Départementale Cross UNSS 2024	Monsieur Ludovic LEMPENS 20 Avenue de a Chatellenie 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	13/11/2024	Villeneuve d'Ascq	Épreuve de Masse Interrégionale	35 000 €	95 500 €	35 000 €	35 000 €
VOILE KITE-WINGFOIL	SP-MANIF-000222	Dunkerque Flysurfing Club	Etape de la Coupe du Monde de Kitesurf Freestyle	Monsieur Vincent RENAUX Terriain de la Licorne Digue Nicolas II 59240 DUNKERQUE	28/08/2024	Dunkerque	International	10 000 €	435 005 €	10 000 €	10 000 €
VOILE WINDSURF-IQFOIL	SP-MANIF-000229	Ligue de Voile des Hauts de France	Championnat de France Jeunes Extrême Glisse Slalom	Monsieur Jean-Michel SOYEZ 367 Rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	28/10/2024	Dunkerque	National	4 000 €	72 300 €	8 000 €	4 000 €
VOLLEYBALL BEACH	SP-MANIF-000212	Association Beach Tour des Hauts de France	Championnat Régional de Beach Volley	Monsieur Sylvain DRUART 74 Rue de Beaumont 59510 HEM	10/03/2024	Bondues	National	1 500 €	20 500 €	3 000 €	1 500 €
										TOTAL	213 500 €

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 13 JUIN 2016
RAPPORT DSJ/2016/182
ASSOCIATIONS SPORTIVES DE COLLEGES

La participation forfaitaire est déterminée par le nombre de licenciés à l'association sportive du collège au regard du nombre total d'enfants scolarisés dans l'établissement (**Cf. point I**).

Cette aide forfaitaire est complétée par une participation liée aux frais de déplacements pour une finale de Championnat de France ou une finale nationale ou encore pour la participation à un stage sportif de plein air sur la station touristique du Val Joly (**Cf. point II**).

I - Participation Forfaitaire

Déterminée en fonction du nombre de licences UNSS et UGSEL et de l'effectif total d'élèves inscrits dans le collège (ratio licences/effectif total) :

R = ratio nombre d'enfants licenciés par rapport au nombre total de collégiens scolarisés au sein de l'établissement	Montant de l'aide départementale
$R \geq 30\%$	450 €
$10\% < R < 30\%$	250 €
$R < 10\%$	100 €
Si aucune licence UNSS ou UGSEL délivrée	Pas d'aide forfaitaire

La participation forfaitaire est attribuée dans la limite d'une aide par année scolaire.

II - Participation complémentaire pour les déplacements

Une participation complémentaire est attribuée aux associations sportives des établissements du second degré en vue de permettre aux collégiens de participer à une finale d'un Championnat de France UNSS ou à une finale nationale UGSEL.

Cette aide est de 30 € par élève dans la limite maximale de 30 collégiens licenciés à l'UNSS ou l'UGSEL. Cette participation n'excédera pas 900 € par AS et par année scolaire.

Il a été également décidé de prendre en charge, pour les élèves licenciés à l'AS de leur établissement, les frais liés à l'organisation d'un stage sportif de plein air et pleine nature sur la station touristique du Val Joly. Cette aide s'élève à 40 € par élève dans la limite de 30 collégiens.

Ces aides complémentaires (finale d'un Championnat de France UNSS ou UGSEL et stage sportif de plein air) peuvent être cumulées dans la limite de 1 200 € par AS et par année scolaire.

AIDE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE COLLEGES
ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	TIERS	Arrondissement		NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF DU COLLEGE	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif R %	AIDE FORFAITAIRE R ≥ 30% : 450 € 10% < R < 30 % : 250 € R < 10% : 100 €	STAGE DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY 40 € par élève	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE 30 € par élève	MONTANT PROPOSE
				CODE CANTON								
COLLEGES PUBLICS												
1	Collège Théodore Monod 5 Rue du Bicentenaire BP 89 59580 ANICHE	328 203	D	1	Madame Marie-Hélène TISSOT	838	135	16	250 €	0 €	0 €	250 €
2	Collège Les Rochambelles (Ex Jules Beaulieux) 247 Rue Anatole France BP 69 59410 ANZIN Cedex	146 363	V	3	Madame Nathalie PION	580	147	25	250 €	0 €	0 €	250 €
3	Collège Val de la Sensée 459 Rue Salvador Allende 59151 ARLEUX	504 361	D	1	Monsieur Thierry WAUCHEUL	819	315	38	450 €	0 €	150 €	600 €
4	Collège Jean Rostand 136 Boulevard Faidherbe 59280 ARMENTIERES	141 904	L	4	Monsieur Bruno HIVERLET	459	131	29	250 €	0 €	0 €	250 €
5	Collège Desrousseaux 2 Place du 19 Mars 1962 59280 ARMENTIERES	130 024	L	4	Monsieur Christophe CARESMEL	613	131	21	250 €	0 €	0 €	250 €
6	Collège Victor Hugo Rue Jules Guesde 59950 AUBY	488 935	D	31	Madame Céline SION	369	88	24	250 €	1 200 €	0 €	1 450 €
7	Collège Félix del Marie 62 Rue Henri Barbusse 59620 AULNOYE-AYMERIES	331 082	A	5	Monsieur Luc DE LANGE	677	284	42	450 €	0 €	420 €	870 €
8	Collège Madame d'Épinay 47 Rue du Chemin Vert BP 20047 AULNOYE LES VALENCIENNES 59301 VALENCIENNES Cedex	129 785	V	6	Madame Anne-Lise DUFOUR	392	76	19	250 €	0 €	0 €	250 €
9	Collège Renaud Barrault 55 Rue Léo Lagrange BP 22 59440 AVESNELLES	418 948	A	19	Monsieur Dominique DEBRUE	505	174	34	450 €	0 €	0 €	450 €
10	Collège Paul Langevin 158 Rue Henri Barbusse BP 39 59129 AVESNES LES AUBERT	161 682	C	11	Madame Christelle DEGROISE	481	210	44	450 €	0 €	0 €	450 €
11	Collège Maxime Deyts Rue Jean Moulin 59270 BAILLEUL	418 888	DK	8	Madame Sandrine BAILLOBAY	853	238	28	250 €	560 €	0 €	810 €
12	Collège Jean Lemaire de Belges 28 Rue du Vieux Chemin BP 54009 59570 BAVAY	358 395	A	5	Monsieur Alain HOURIEZ	615	187	30	450 €	0 €	0 €	450 €
13	Collège Gilles de Chin Rue de Klotten 59145 BERLAIMONT	141 907	A	5	Monsieur Didier LEMOINE	320	100	31	450 €	0 €	420 €	870 €
14	Collège de l'Ostrevant Rue Emmanuel Chabrier BP 67 59111 BOUCHAIN	436 260	V	14	Madame Nathalie BARA	767	253	33	450 €	0 €	360 €	810 €
15	Collège Jean Jaurès Place Jean Jaurès 59630 BOURBOURG	418 631	DK	20	Monsieur Didier THOREL	378	96	25	250 €	0 €	0 €	250 €
16	Collège du Septentrion Rue du Collège 59123 BRAY DUNES	332 449	DK	17	Madame Juliette DUROYON	452	146	32	450 €	0 €	0 €	450 €
17	Collège Jean Macé 157 Rue Victor Hugo Prolongée BP 7 59860 BRUAY SUR L'ESCAUT	145 532	V	3	Monsieur Richard CAILLE	496	96	19	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	TIERS	Arrondissement	CODE CANTON	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF DU COLLEGE	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif R %	AIDE FORFAITAIRE R ≥ 30% : 450 € 10% < R < 30 % : 250 € R < 10% : 100 €	STAGE DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY 40 € par élève	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE 30 € par élève	MONTANT PROPOSE
18	Collège Jules Ferry Rue Monseigneur Guerry BP 414 59407 CAMBRAI CEDEX	129 788	C	9	Monsieur Thierry SEYNAVE	479	149	31	450 €	1 200 €	0 €	1 650 €
19	Collège Lamartine Rue Gauthier BP 404 59407 CAMBRAI Cedex	444 103	C	9	Madame Chrystelle OLIVIER	507	119	23	250 €	0 €	0 €	250 €
20	Collège Fénelon Boîte Postale 407 59407 CAMBRAI Cedex	130 023	C	9	Monsieur Richard FRATICELLI	508	212	42	450 €	1 200 €	0 €	1 650 €
21	Collège Paul Duez 1 Bd Paul Bezin BP 399 59407 CAMBRAI Cedex	141 643	C	9	Monsieur Frédéric BERNARD	574	163	28	250 €	0 €	510 €	760 €
22	Collège Simone Veil 8 Rue de l'Egalité 59242 CAPPELLE EN PEVELE	440 772	L	36	Madame Annick DETURCK	686	369	54	450 €	0 €	0 €	450 €
23	Collège Van der Meersch 16 Avenue du Général de Gaulle BP 69 59180 CAPPELLE LA GRANDE	132 296	DK	12	Madame Leslie TALLEUX	378	95	25	250 €	0 €	0 €	250 €
24	Collège Robert Le Frison 9 Rue de Bergues 59670 CASSEL	381 791	DK	8	Monsieur Eric BOUVE	488	236	48	450 €	0 €	0 €	450 €
25	Collège Jacques Prévert 60 Rue Stéphenson BP 60195 59544 CAUDRY Cedex	129 756	C	11	Madame Martine DEPLANQUE	543	163	30	450 €	0 €	810 €	1 260 €
26	Collège Philippe de Commines Rue Saint Exupéry BP 56 59559 COMINES Cedex	141 644	L	22	Monsieur Samuel GLORIEUX	314	92	29	250 €	0 €	0 €	250 €
27	Collège du Westhoek Rue Hoche 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE	129 739	DK	12	Monsieur Igor TALLEUX	152	54	36	450 €	0 €	0 €	450 €
28	Collège Jules Ferry 20 Bis Rue Gustave Fontaine 59210 COUDEKERQUE BRANCHE	130 025	DK	12	Monsieur Christophe HARRE	205	119	58	450 €	0 €	0 €	450 €
29	Collège Alfred Jennepin Rue Blanchard 59149 COUSOLRE	129 740	A	19	Monsieur Christian DEMARET	156	66	42	450 €	0 €	0 €	450 €
30	Collège du Looweg 30 Route du Collège 59380 CROCHTE	419 796	DK	41	Monsieur Xavier PEENAERT	266	125	47	450 €	0 €	0 €	450 €
31	Collège Paul Eluard 128 Impasse du Collège 59830 CYSOING	418 914	L	36	Madame Nicole CASTEL	730	105	14	250 €	0 €	210 €	460 €
32	Collège Turgot Rue Scheurer Kestner 59220 DENAIN	133 613	V	14	Monsieur Nicolas CAILLIEREZ	406	131	32	450 €	0 €	0 €	450 €
33	Collège Bayard Rue du Stade bayard 59273 DENAIN Cedex	130 031	V	14	Monsieur Nicolas CAILLIEREZ	347	42	12	250 €	0 €	0 €	250 €
34	Collège André Canivez 417 Rue Berthe Garnier 59500 DOUAI	418 920	D	15	Madame Patricia KOTKOWIAK	546	171	31	450 €	0 €	0 €	450 €
35	Collège Gayant 255 Rue Marguerite de Flandre BP 742 59507 DOUAI Cedex	132 289	D	15	Monsieur SANCHEZ	250	100	40	450 €	0 €	420 €	870 €
36	Collège Streinger Avenue du 4 Septembre 59500 DOUAI	129 917	D	15	Monsieur André PRUDHOMME	429	74	17	250 €	0 €	0 €	250 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	TIERS	Arondissement	CODE CANTON	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF DU COLLEGE	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif R %	AIDE FORFAITAIRE R ≥ 30% : 450 € 10% < R < 30% : 250 € R < 10% : 100 €	STAGE DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY 40 € par élève	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE 30 € par élève	MONTANT PROPOSE
37	Collège Emile Littré Avenue Anatole France 59282 DOUCHY LES MINES	418 929	V	14	Monsieur Hervé CORDIER-CHOAIN	685	163	24	250 €	0 €	210 €	460 €
38	Collège Gaspard Malo 1290 Boulevard de l'Europe 59240 DUNKERQUE	130 842	DK	17	Monsieur Vincent FLAHAUT	523	229	44	450 €	0 €	0 €	450 €
39	Collège Paul Machy Rue Jules Guesde BP 59 59941 DUNKERQUE Cedex 2	418 942	DK	17	Monsieur Jean-François PAIX	389	148	38	450 €	0 €	0 €	450 €
40	Collège Arthur Van Hecke 2 Rue Boileau 59140 DUNKERQUE	346 955	DK	17	Madame Catherine MALEXIS	339	96	28	250 €	0 €	180 €	430 €
41	Collège Guillemot 48 Rue des Arbres BP 2078 59376 DUNKERQUE Cedex	141 912	DK	16	Monsieur Hervé BARET	459	268	58	450 €	0 €	1 200 €	1 650 €
42	Collège Félicien Joly Rue Camille Desmoulins 59124 ESCAUDAIN	129 913	V	14	Monsieur David BASELY	502	123	25	250 €	0 €	0 €	250 €
43	Collège Jean Zay Trieu Saint Jean BP 3 59278 ESCAUTPONT	434 214	V	3	Monsieur Arnaud DANNEELS	266	71	27	250 €	0 €	0 €	250 €
44	Collège Henri Durez Rue de Merville 59940 ESTAIRES	163 461	DK	21	Monsieur Damien WAUQUIEZ	520	104	20	250 €	0 €	210 €	460 €
45	Collège Jean Mermoz 125 Avenue de Paris 59155 FACHES THUMESNIL	628 508	L	18	Monsieur Abdelkaim MAAZI	460	138	30	450 €	0 €	0 €	450 €
46	Collège Jean Zay Rue de la Chaussée BP 59 59750 FEIGNIES	504 513	A	5	Monsieur Frédéric SPYCHALA	306	106	35	450 €	0 €	0 €	450 €
47	Collège Lavoisier 37 Rue Sadi Carnot 59680 FERRIERE LA GRANDE	120 707	A	30	Monsieur Gérard SAUNIER	496	204	41	450 €	800 €	0 €	1 250 €
48	Collège Jean Moulin 10 Avenue Léo Lagrange 59148 FLINES LEZ RACHES	614 714	D	31	Monsieur François FICHEAU	330	110	33	450 €	0 €	0 €	450 €
49	Collège Camille Claudel 1 Rue Paul Lafargue BP 70082 59613 FOURMIES Cedex	161 536	A	19	Monsieur Jean-Marc PRINCE	200	65	33	450 €	0 €	0 €	450 €
50	Collège Joliot Curie BP 60055 59612 FOURMIES Cedex	130 182	A	19	Monsieur Thierry CUVELIER	296	82	28	250 €	0 €	0 €	250 €
51	Collège Léo Lagrange Rue du Gymnase BP 40027 59611 FOURMIES Cedex	132 285	A	19	Monsieur Thierry CUVELIER	393	184	47	450 €	0 €	210 €	660 €
52	Collège Félicien Joly 683 Rue Edgard Louby 59970 FRESNES SUR ESCAUT	419 274	V	3	Madame Marie-Catherine SAINT-OUIN	351	97	28	250 €	0 €	0 €	250 €
53	Collège Rémi Hergé 191 Rue Nationale BP 3 59147 GONDECOURT	140 265	L	18	Monsieur Laurent FRANQUEVILLE	510	215	42	450 €	0 €	0 €	450 €
54	Collège Pharamond Savary 346 Rue du Stade BP 3 59231 GOUZEACOURT	419 271	C	10	Madame Morgane HAUDRECHY	220	78	35	450 €	0 €	0 €	450 €
55	Collège Anne Frank 21 Rue Cortot 59760 GRANDE SYTNE	406 087	DK	20	Monsieur Yannick MAILLET	411	176	43	450 €	0 €	0 €	450 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	TIERS	Arrondissement	CODE CANTON	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF DU COLLEGE	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif R %	AIDE FORFAITAIRE R ≥ 30% : 450 € 10% < R < 30 % : 250 € R < 10% : 100 €	STAGE DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY 40 € par élève	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE 30 € par élève	MONTANT PROPOSE
56	Collège Lili Keller Rosenberg 104 Avenue du Stade 59250 HALLUIN	648 696	L	37	Madame Laure HAUGUEL	505	183	36	450 €	0 €	0 €	450 €
57	Collège Le Parc Avenue de l'Europe43 59481 HAUBOURDIN	130 248	L	18	Madame Hélène AVINEE	373	47	13	250 €	0 €	0 €	250 €
58	Collège Jules Ferry Rue du Capitaine Haezebrouck BP 90098 59482 HAUBOURDIN Cedex	123 995	L	18	Madame Valérie LIBIER	711	203	29	250 €	0 €	570 €	820 €
59	Collège Pierre de Ronsard 17 Rue du Vélodrome BP 70059 Hautmont 59618 MAUBEUGE Cedex	129 759	A	7	Madame Claudine PRUVOST	450	131	29	250 €	0 €	0 €	250 €
60	Collège Saint Exupéry 140 Avenue d'Hebburn 59330 HAUTMONT	419 006	A	7	Madame Aurélia MERENNE	577	179	31	450 €	1 200 €	0 €	1 650 €
61	Collège Fernand BENOIST Rue de Thérouanne BP 195 59524 HAZEBROUCK Cedex	129 792	DK	21	Monsieur Pierre MAY-GRUSON	624	170	27	250 €	0 €	210 €	460 €
62	Collège des Flandres 2 Avenue des Flandres BP 69 59522 HAZEBROUCK Cedex	129 920	DK	21	Monsieur Thierry DENAECKE	636	231	36	450 €	0 €	0 €	450 €
63	Collège Antoine de Saint Exupéry 20 Rue du Progrès BP 80130 59260 HELLEMES	124 382	L	25	Monsieur Eric LAHAYE	900	334	37	450 €	0 €	780 €	1 230 €
64	Collège Raymond Devos 40 Rue Jean Jaurès 59510 HEM	464 274	L	13	Monsieur Christophe CUSSEAU	540	221	41	450 €	0 €	150 €	600 €
65	Collège Lamartine 56 Rue Lamartine 59122 HONDSCHOOTE	609 337	DK	41	Madame Sylvie DEBREYNE	405	152	38	450 €	0 €	120 €	570 €
66	Collège Roger Salengro 140 Rue Roger Salengro 59116 HOUPLINES	302 791	L	4	Madame Amandine PLANCKAERT	478	66	14	250 €	0 €	0 €	250 €
67	Collège Jean Moulin Rue du 4 Septembre 59141 IWUY	129 744	C	11	Madame Christelle DEGROISE	323	124	38	450 €	0 €	150 €	600 €
68	Collège Charles de Gaulle BP 209 59573 JEUMONT Cedex	129 906	A	30	Monsieur Eric GEORGES	299	73	24	250 €	600 €	0 €	850 €
69	Collège Eugène Thomas 212 Rue de la Tour BP 179 59573 JEUMONT Cedex	429 098	A	30	Monsieur Ludovic CESSSELLI	297	98	33	450 €	0 €	0 €	450 €
70	Collège Albert Schweitzer A5 Rue du Collège BP 47 59480 LA BASSEE	129 794	L	2	Madame Laurence DELVAUX	835	242	29	250 €	0 €	210 €	460 €
71	Collège Frédéric Joliot Curie Rue de Montigny 59167 LALLAING	419 204	D	35	Monsieur David DELHOMME	394	98	25	250 €	0 €	0 €	250 €
72	Collège Lavoisier Rue Vaillant 59130 LAMBERSART	507 004	L	22	Madame Virginie DUCREUX	347	114	33	450 €	0 €	540 €	990 €
73	Collège Anne Frank 23 Avenue du Maréchal Foch 59130 LAMBERSART	129 771	L	22	Monsieur Jean-Michel HAUTE	464	158	34	450 €	0 €	720 €	1 170 €
74	Collège Duplex 10 Boulevard des Résistants 59550 LANDRECIES	466 093	A	7	Monsieur Olivier CORNILLE	505	231	46	450 €	0 €	0 €	450 €

NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	TIERS	Arondissement	CODE CANTON	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF DU COLLEGE	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif R %	AIDE FORFAITAIRE R ≥ 30% : 450 € 10% < R < 30 % : 250 € R < 10% : 100 €	STAGE DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY 40 € par élève	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE 30 € par élève	MONTANT PROPOSE
75 Collège Alphonse Daudet 96 Rue Roger Salengro 59115 LEERS	678 050	L	33	Monsieur Laurent BOCQUET	525	212	40	450 €	0 €	0 €	450 €
76 Collège Eugène Thomas 5 Rue de l'Etang du Mayeur 59530 LE QUESNOY	71 962	A	7	Madame Catherine MENET	928	403	43	450 €	0 €	720 €	1 170 €
77 Collège Théodore Monod Rue Sadi Carnot BP 459 59814 LESQUIN Cedex	503 707	L	36	Monsieur Quentin HAUW	549	173	32	450 €	0 €	0 €	450 €
78 Collège Boris Vian 260 Bis Rue Pierre Legrand BP 50020 59000 LILLE	131 765	L	25	Monsieur Axel RAIX	530	124	23	250 €	0 €	0 €	250 €
79 Collège Nina Simone 53 Bd Montebello 59000 LILLE	403 027	L	27	Madame Coralie SEGERS	448	88	20	250 €	0 €	0 €	250 €
80 Collège Franklin 5 Bis Boulevard Louis XIV CS 20002 59040 LILLE Cedex	58 107	L	26	Monsieur Olivier CLOETENS	497	95	19	250 €	0 €	0 €	250 €
81 Collège Verlaine 1 Rue Berthelot 59000 LILLE	437 517	L	27	Monsieur Axel RAIX	355	138	39	450 €	0 €	300 €	750 €
82 Collège Henri Matisse 18 Route de Hautevalle 59126 LINSSELLES	419 021	L	22	Madame Véronique BLONDEAU	319	97	30	450 €	0 €	0 €	450 €
83 Collège Jean Zay 31 Rue Adolphe Defrenne 59160 LOMME	130 029	L	28	Monsieur Denis CANON	207	70	34	450 €	0 €	0 €	450 €
84 Collège Jean Rostand 509 Rue Paul Matrenghen 59279 LOON PLAGE	418 622	DK	20	Monsieur Gilles DHAINAUT	300	122	41	450 €	0 €	0 €	450 €
85 Collègeoltaire 700 Rue Jean Jaurès 59156 LOURCHES	408 662	V	14	Monsieur Laurent DUC MAUGE	478	100	21	250 €	0 €	0 €	250 €
86 Collège Gambetta Rue Gambetta BP 82 59452 LYS LEZ LANNOY Cedex	129 793	L	13	Monsieur Benoît GILLIOT	670	245	37	450 €	0 €	180 €	630 €
87 Ecole Européenne Lille Métropole 91 Avenue du Dr Calmette 59700 MARCQ EN BAROEUL	660 898	L	24	Madame Ilja VAN GENNE	243	130	53	450 €	1 200 €	0 €	1 650 €
88 Collège Rouges Barres 95 Allée Gabriel 59700 MARCQ EN BAROEUL	137 392	L	24	Monsieur Pierre-Yves BREUZE	371	98	26	250 €	0 €	0 €	250 €
89 Collège Albert Debeyre Rue du Touquet 59520 MARQUETTE LEZ LILLE	129 772	L	23	Monsieur Rabah GUERAZEM	597	252	42	450 €	0 €	0 €	450 €
90 Collège Jacques Prévert 43 Rue du Crèvecoeur BP 9 59241 MASNIERES	129 749	C	10	Monsieur Benoît LAPORTE	401	144	36	450 €	0 €	0 €	450 €
91 Collège Guillaume Budé 1 Allée Guillaume Budé BP 30 139 59602 MAUBEUGE Cedex	129 798	A	30	Monsieur Pascal MAES	448	127	28	250 €	0 €	300 €	550 €
92 Collège Henri Dunant 43 Rue Victorine Deroide 59660 MERVILLE	426 604	DK	21	Monsieur David VINCENTZ	342	67	20	250 €	0 €	0 €	250 €
93 Collège François Rabelais Avenue Adenauer BP 65 59370 MONS EN BAROEUL	129 916	A	25	Madame Armelle MANES	472	145	31	450 €	0 €	150 €	600 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	TIERS	Arondissement	CODE CANTON	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF DU COLLEGE	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif R %	AIDE FORFAITAIRE R ≥ 30% : 450 € 10% < R < 30 % : 250 € R < 10% : 100 €	STAGE DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY 40 € par élève	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE 30 € par élève	MONTANT PROPOSE
94	Collège Descartes 2 Rue Lavoisier 59370 MONS EN BAROEUL	129 743	L	25	Monsieur Lahoues DOGHECHE	395	104	26	250 €	0 €	0 €	250 €
95	Collège Fernig 50 Rue Fernig 59158 MORTAGNE DU NORD	419 277	V	34	Madame Ingrid CAPOULLIET	303	123	41	450 €	0 €	0 €	450 €
96	Collège Maxence Van der Meersch Rue Mirabeau BP 60025 59588 MOUVAUX Cedex	129 801	L	24	Monsieur Geoffrey CROMBET	298	115	39	450 €	0 €	0 €	450 €
97	Collège Jules Verne 107 Rue du Christ 59960 NEUVILLE EN FERRAIN	130 553	L	37	Madame Myriam DEVOS	327	115	35	450 €	0 €	0 €	450 €
98	Collège Jeanne de Constantinople 169 Avenue Pierre Mauroy 59850 NIEPPE	488 868	DK	8	Monsieur Philippe YVARS	429	95	22	250 €	0 €	0 €	250 €
99	Collège Saint Exupéry 1 Rue Saint Exupéry 59264 ONNAING	129 768	V	3	Monsieur Maurice ARNAUD	471	122	26	250 €	0 €	0 €	250 €
100	Collège du Pévèle 34 Rue du Collège BP 69 59358 ORCHIES Cedex	129 799	D	31	Madame Danièle GAGLIARDI	895	273	31	450 €	0 €	0 €	450 €
101	Collège Maurice Schumann Rue Georges Colliéz 59146 PECQUENCOURT	310 812	I	35	Monsieur Philippe MOREAU	507	226	45	450 €	0 €	0 €	450 €
102	Collège Jacques Monod 1 Rue de la Paix 59840 PERENCHIES	129 765	L	4	Madame Catherine GHESTEM	382	111	29	250 €	0 €	180 €	430 €
103	Collège Pierre Gilles de Gennes 282 Avenue des Sports BP 70039 59494 PETITE FORET	604 708	V	6	Madame Nora Ait HSSAIN	532	153	29	250 €	0 €	0 €	250 €
104	Collège Montaigne Rue Henri Roland 59218 POIX DU NORD	129 748	A	7	Madame Bénédicte KWIATKOWSKI	283	58	20	250 €	0 €	0 €	250 €
105	Collège Jehan Froissart 1 Rue des hauts bois 59920 QUIEVRECHAIN	490 619	V	29	Monsieur Jean-Michel DEVIENNE	460	108	23	250 €	0 €	0 €	250 €
106	Collège Germinial Avenue du Château BP45 59590 RAISMES	155 863	V	34	Madame Valérie CARION	452	142	31	450 €	0 €	0 €	450 €
107	Collège Anatole France 126 Rue Anatole France 59790 RONCHIN	129 773	L	26	Madame Céline DOCHY	347	160	46	450 €	0 €	180 €	630 €
108	Collège Gernez Rieux 55 Rue Charles Saint Venant 59790 RONCHIN	129 805	L	26	Monsieur Bruno SIOUR	456	170	37	450 €	0 €	0 €	450 €
109	Collège Paul Eluard Rue Maurice Thorez BP 109 59436 RONCQ Cedex	419 290	L	37	Monsieur Philippe MONTAGNE	298	82	28	250 €	0 €	0 €	250 €
110	Collège Schaffner Avenue des Martyrs de la Résistance BP 378 59351 ROOST WARENDIN	132 290	D	31	Monsieur Michel MORELLO	575	173	30	450 €	0 €	0 €	450 €
111	Collège Sévigné 20 Rue Jules Dergnaucourt BP 257 59055 ROUBAIX Cedex	130 784	L	32	Monsieur Mustafa KALEM	395	137	35	450 €	1 200 €	0 €	1 650 €
112	Collège Baudelaire 23 Avenue Lenôtre 59100 ROUBAIX	168 679	L	32	Monsieur Lionel LELEU	361	115	32	450 €	0 €	0 €	450 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	TIERS	Arondissement	CODE CANTON	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF DU COLLEGE	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif R %	AIDE FORFAITAIRE R ≥ 30% : 450 € 10% < R < 30 % : 250 € R < 10% : 100 €	STAGE DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY 40 € par élève	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE 30 € par élève	MONTANT PROPOSE
113	Collège Anne Frank 314 Avenue des Nations Unies BP 40 445 59058 ROUBAIX Cedex	436 252	L	32	Monsieur Comlan AZANNE	464	137	30	450 €	0 €	0 €	450 €
114	Collège Théodore Monod 205 Rue Henri Regnault 59100 ROUBAIX	434 868	L	32	Monsieur Alain CORTEVILLE	381	108	28	250 €	1 200 €	0 €	1 450 €
115	Collège Jean Baptiste Lebas 82 Rue Dupuy de Lôme 59100 ROUBAIX	164 631	L	32	Monsieur Michael LIBESSART	484	124	26	250 €	0 €	0 €	250 €
116	Collège Jean Rostand 3 Rue du Moulin à Vent 59177 SAINS DU NORD	141 909	A	19	Madame Angélique THIEFAINE	209	103	49	450 €	0 €	0 €	450 €
117	Collège du Moulin Blanc Rue du Caillou Bécau BP 207 59734 SAINT AMAND LES EAUX Cedex	129 812	V	34	Madame Sandrine OBIN	746	238	32	450 €	0 €	300 €	750 €
118	Collège Marie Curie 51 Rue des Viviers du Clos BP 237 59734 SAINT AMAND LES EAUX Cedex	129 814	V	34	Monsieur Ludovic CHEVUTSCHI	472	119	25	250 €	0 €	0 €	250 €
119	Collège Jean Moulin 71 Rue Vauban BP 50002 59871 SAINT ANDRE Cedex	132 297	L	23	Monsieur Yves JACQUET	420	131	31	450 €	0 €	0 €	450 €
120	Collège Jean Deconninck Rue Gabriel BP 30009 59430 SAINT POL SUR MER	132 287	DK	16	Madame Thérèse WULLUS	377	97	26	250 €	0 €	0 €	250 €
121	Collège Robespierre Rue Maurice Thorez 59430 SAINT POL SUR MER	419 318	DK	16	Monsieur Emmanuel VANPEPERSTRAETE	407	126	31	450 €	0 €	0 €	450 €
122	Collège Lavoisier BP 64 59880 SAINT SAULVE	129 910	V	39	Madame Sandrine MARCRET	344	81	24	250 €	0 €	0 €	250 €
123	Collège Anatole France Rue Gambetta 59450 SIN LE NOBLE	141 901	D	35	Monsieur Thierry DENEUVILLE	690	159	23	250 €	0 €	0 €	250 €
124	Collège Saint Exupéry 1 Rue Jean Stablinski 59730 SOLESMEs	419 040	C	11	Monsieur Francis VERA	675	282	42	450 €	0 €	0 €	450 €
125	Collège du Solrézis 27 Rue de Clairfayts 59740 SOLRE LE CHÂTEAU	129 795	A	19	Monsieur Jean-Luc GROSSE	333	139	42	450 €	1 200 €	150 €	1 800 €
126	Collège Victor Hugo 20 Rue de Luchon 59490 SOMAIN	168 680	D	35	Monsieur Charles DEWARUMEZ	653	174	27	250 €	0 €	0 €	250 €
127	Collège Louis Pasteur Boulevard Louise Michel 59490 SOMAIN	132 404	D	35	Madame Nathalie LEBUGLE	614	194	32	450 €	0 €	150 €	600 €
128	Collège Saint Exupéry Route de Godewaersvelde 59114 STEENVOORDE	129 912	DK	41	Madame Véronique LAURENT	482	276	57	450 €	0 €	600 €	1 050 €
129	Collège Jean-Jacques ROUSSEAU 33 Rue Roger Salengro 59224 THIAnt	129 921	V	6	Monsieur Frédéric OLESZCZYNSKI	581	240	41	450 €	0 €	180 €	630 €
130	Collège Marie Curie 70 Rue des Ursulines 59203 TOURCOING Cedex	450 402	L	38	Monsieur Philippe LAURIER-BERTRAM	584	104	18	250 €	0 €	0 €	250 €
131	Collège Albert Roussel 87 Rue de Guisnes BP 40300 59203 TOURCOING Cedex	143 723	L	38	Madame Sabine DE YRIGOYEN	522	114	22	250 €	0 €	120 €	370 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	TIERS	Arrondissement	CODE CANTON	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF DU COLLEGE	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif R %	AIDE FORFAITAIRE R ≥ 30% : 450 € 10% < R < 30 % : 250 € R < 10% : 100 €	STAGE DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY 40 € par élève	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE 30 € par élève	MONTANT PROPOSE
132	Collège Lucie Aubrac 184 Rue de la Fin de la Guerre 59200 TOURCOING	613 814	L	37	Monsieur Jean-Baptiste GRANADO	602	99	16	250 €	0 €	0 €	250 €
133	Collège Denis SAURAT 20 Rue Robert Fontesse 59132 TRELON	132 295	A	19	Monsieur Guillaume JOCAILLE	224	64	29	250 €	1 000 €	0 €	1 250 €
134	Collège Paul Langevin Rue de l'Egalité 59125 TRITH SAINT LEGER	419 460	V	6	Madame Sandra VLATKOWSKI-MAZURE	230	76	33	450 €	0 €	0 €	450 €
135	Collège Charles Eisen 22 Rue du Collège 59300 VALENCIENNES	129 810	V	39	Madame Corinne HENNOTELLE	456	137	30	450 €	0 €	630 €	1 080 €
136	Collège Carpeaux Rue Edmond Membrée 59300 VALENCIENNES	132 291	V	39	Monsieur Pierre LEISTEL	566	155	27	250 €	0 €	300 €	550 €
137	Collège Antoine Watteau 20 Bis Bd Pater BP 395 59307 VALENCIENNES Cedex	129 777	V	39	Madame Cécile BALBONI	304	87	29	250 €	0 €	240 €	490 €
138	Collège Jean Jaurès Rue du 8 Mai 1945 59690 VIEUX CONDE	141 957	V	29	Monsieur Hervé LEGRAND	600	261	44	450 €	0 €	210 €	660 €
139	Collège le Triolo 11 Rue de Trudaine 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	141 910	L	40	Madame Estelle ECKER	310	88	28	250 €	0 €	0 €	250 €
140	Collège Arthur Rimbaud 1 Rue du Chemin Vert BP 30235 59654 VILLENEUVE D'ASCQ	461 047	L	40	Monsieur Richard BAILLEUL	587	242	41	450 €	0 €	210 €	660 €
141	Collège Simone de Beauvoir 3 Rue de Fives 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	607 813	L	40	Madame Audrey QUONIOU	512	108	21	250 €	0 €	0 €	250 €
142	Collège Molière 1 Avenue de Paris 59491 VILLENEUVE D'ASCQ	130 551	L	40	Monsieur Xavier VERSCHAEVE	548	162	30	450 €	800 €	180 €	1 430 €
143	Collège François Villon Rue Martin Luther King 59127 WALINCOURT SELVIGNY	130 699	D	10	Monsieur Jean-Marie BŒUF	422	202	48	450 €	0 €	0 €	450 €
144	Collège Jean Moulin Rue Henri Durre 59135 WALLERS	129 778	V	34	Madame Gaëlle SZYMCZAK	510	155	30	450 €	0 €	0 €	450 €
145	Collège Albert Calmette 30 Rue Heurtematte 59290 WASQUEHAL	606 712	L	13	Madame Nadine TAECKE	400	137	34	450 €	0 €	0 €	450 €
146	Collège Jacques Prévert 80 Rue de Millam 59143 WATTEN	503 293	DK	41	Madame Sophie CARON	508	218	43	450 €	0 €	0 €	450 €
147	Collège Voltaire 135 Rue Voltaire 59139 WATTIGNIES	129 783	L	18	Madame Marjorie VIEIRA	486	170	35	450 €	0 €	900 €	1 350 €
148	Collège Pablo Neruda Rue de la Boutillerie 59150 WATTRELOS	419 205	L	33	Madame Catherine WEYRICH	258	60	23	250 €	0 €	0 €	250 €
149	Collège Gustave NADAUD 1 Rue du Syndicat 59150 WATTRELOS	129 811	L	33	Madame Anne LE GUERN	493	162	33	450 €	1 200 €	0 €	1 650 €
150	Collège Léon Blum 265 Rue René Benoît 59136 WAVRIN	130 245	L	2	Madame Louiza DAHMANI	559	133	24	250 €	0 €	180 €	430 €

NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	TIERS	Arrondissement	CODE CANTON	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF DU COLLEGE	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif R %	AIDE FORFAITAIRE R ≥ 30% : 450 € 10% < R < 30 % : 250 € R < 10% : 100 €	STAGE DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY 40 € par élève	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE 30 € par élève	MONTANT PROPOSE
151 Collège du Houtland 12 Rue d'Esquelbecq 59470 WORMHOUT	303 663	DK	41	Monsieur Bertrand GHEERAERT	491	147	30	450 €	0 €	0 €	450 €
COLLEGES PRIVES											
152 Collège Immaculée Conception 22 Rue du Collège 59270 BAILLEUL	129 982	DK	8	Monsieur Franck DOUBLET	690	308	45	450 €	0 €	900 €	1 350 €
153 Collège Sainte Marie 31 Rue de l'Eglise 5934 BEAUCAMPS LIGNY	142 806	L	28	Madame Isabelle MASSEMIN	1462	333	23	250 €	0 €	570 €	820 €
154 Collège Saint Winoc BP 29 59380 BERGUES	362 116	DK	12	Monsieur Vincent DELERUE	496	113	23	250 €	0 €	30 €	280 €
155 Institution de la Croix Blanche 1833 Avenue du Général de Gaulle CS20003 59588 BONDUES Cedex	505 047	L	24	Monsieur Gaëtan CANDELLE	920	261	28	250 €	0 €	60 €	310 €
156 Collège Saint Luc 25 Bd de la Liberté 59400 CAMBRAI	459 281	C	9	Madame Anne SCHUPPE	971	343	35	450 €	0 €	510 €	960 €
157 Collège de la Salle 42 Bd Vauban 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE	4 758	DK	12	Madame Anne GUILBERT	392	111	28	250 €	1 200 €	0 €	1 450 €
158 Collège Notre Dame 213 Rue Salvador Allende 59830 CYSOING	302 823	L	36	Monsieur Christophe HUBERT	867	45	5	100 €	0 €	150 €	250 €
159 Collège Saint Jean 246 Rue Saint Jean 59500 DOUAI	132 412	D	15	Monsieur Jean-Marie CHUEPO	814	185	23	250 €	0 €	150 €	400 €
160 Collège de la Sainte Union 71 Rue du Béguinage 59500 DOUAI	416 699	D	15	Monsieur Philippe BOUREL	584	113	19	250 €	0 €	0 €	250 €
161 Collège Notre-Dame des Dunes 60 Rue du Sud 59140 DUNKERQUE	126 184	DK	17	Madame Christelle DHAINAUT	558	132	24	250 €	0 €	630 €	880 €
162 Collège Fenelon 54 Avenue des Bains 59140 DUNKERQUE	131 016	DK	17	Madame Bettina COLLIEZ	395	58	15	250 €	0 €	60 €	310 €
163 Collège Sacré-Cœur 22 Rue du Collège 5994 ESTAIRES	451 023	DK	21	Monsieur Cédric DECKMYN	204	48	24	250 €	0 €	90 €	340 €
164 Collège Saint Pierre 10 Rue du GI Goutierre BP 40053 59612 FOURMIES Cedex	12 006	A	19	Madame Nathalie OSSELAER	194	104	54	450 €	0 €	0 €	450 €
165 Collège Saint Jacques 60 Rue de Warein 59190 HAZEBROUCK	141 786	DK	21	Monsieur Philippe DAVIAUX	521	162	31	450 €	0 €	210 €	660 €
166 Collège Saint Paul 22 Rue de Roubaix 59510 HEM	603 717	L	13	Monsieur Grégory BAL	506	126	25	250 €	0 €	0 €	250 €
167 Collège Sainte Bernadette 124 Rue de la Résistance BP 111 59572 JEUMONT Cedex	4 335	v	29	Monsieur Rémi DULIEU	36	NC		250 €	0 €	0 €	250 €
168 Collège Dominique Savio CS 80063 59831 LAMBERSART Cedex	490 618	L	22	Monsieur Damien BASSELET	765	160	21	250 €	0 €	150 €	400 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	TIERS	Arondissement	CODE CANTON	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF DU COLLEGE	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif R %	AIDE FORFAITAIRE R ≥ 30% : 450 € 10% < R < 30 % : 250 € R < 10% : 100 €	STAGE DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY 40 € par élève	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE 30 € par élève	MONTANT PROPOSE
169	Collège Charlemagne 16 Rue Anatole France BP 157 59811 LESQUIN	129 897	L	36	Monsieur Jean-François LEDE	734	123	17	250 €	0 €	0 €	250 €
170	Collège Saint Paul 92 Rue Solférino 59000 LILLE	342 607	L	27	Monsieur Jean-François DEMON	827	282	34	450 €	0 €	540 €	990 €
171	Collège de la Salle 18 Rue JB de la Salle 59000 LILLE	628 966	L	27	Monsieur Philippe DELVALLEE	498	232	47	450 €	0 €	30 €	480 €
172	Collège Privé de Marcq 170 Rue du Collège CS 42033 59702 MARCQ EN BAROEUL Cedex	505 118	L	24	Monsieur Igor LE DIAGON	1575	418	27	250 €	0 €	1 200 €	1 450 €
173	Collège Notre Dame de Grâce 13 Rue de la Croix CS 50127 59602 MAUBEUGE Cedex	126 831	A	30	Monsieur Grégory LABOUREUR	535	88	16	250 €	360 €	0 €	610 €
174	Collège Saint Joseph 15 Bis Rue Alphonse Daudet 59960 NEUVILLE EN FERRAIN	141 915	L	37	Monsieur Laurent NAASSENS	533	150	28	250 €	0 €	240 €	490 €
175	Collège Saint Exupéry 80 Avenue Chenier BP 197 59054 ROUBAIX Cedex 1	140 057	L	32	Monsieur Samuel CANONNE	804	113	14	250 €	0 €	330 €	580 €
176	Collège Jeanne d'Arc 68 Rue de Barbieux 59100 ROUBAIX	141 911	L	32	Madame Florence TELLIER	691	152	22	250 €	0 €	360 €	610 €
177	Collège Notre Dame des Anges 4 Rue du Bruille 59230 SAINT AMAND LES EAUX	418 634	V	34	Monsieur Gérard TAVERNE	875	324	37	450 €	0 €	750 €	1 200 €
178	Collège Saint Joseph 52 Rue Chanzy 59350 SAINT ANDRE	304 938	L	23	Monsieur Marc FLINOIS	325	170	52	450 €	0 €	0 €	450 €
179	Collège Notre Dame 4 Place du 8 Mai BP 4 59880 SAINT SAULVE	410 223	V	39	Madame Blandine DEBOOSERE	879	203	23	250 €	0 €	900 €	1 150 €
180	Collège Sainte Anne 6 Rue des Censes d'En Haut 59990 SEBOURG	332 214	V	29	Madame Bénédicte MAILLARD	415	NC		250 €	0 €	0 €	250 €
181	Collège Notre Dame de Lourdes 6 Rue Rémy Goetgheluck 59114 STEENVOORDE	129 900	DK	41	Monsieur Cédric BECK	173	74	43	450 €	0 €	0 €	450 €
182	Collège Saint-Gabriel 138 Rue Lamartine 59200 TOURCOING	489 940	L	38	Monsieur Vincent THIERY	387	47	12	250 €	0 €	330 €	580 €
183	Collège Saint Thomas 111 Rue de Lille BP 197 59334 TOURCOING	415 224	L	38	Monsieur Olivier MAHIEU	784	151	19	250 €	0 €	30 €	280 €
184	Collège Charles de Foucauld 93 Chaussée Watt 59200 TOURCOING	489 939	L	37	Monsieur Aimé KPODAR	461	62	13	250 €	1 200 €	0 €	1 450 €
185	Collège Notre Dame Immaculée 7 Place Notre Dame 59200 TOURCOING	129 988	L	38	Madame Laurence ZANDECKI	810	147	18	250 €	0 €	150 €	400 €
186	Collège Saint Jean Baptiste de la Salle 28 Rue du Faubourg de Paris 59300 VALENCIENNES	404 197	V	39	Monsieur Emmanuel VYVEY	889	192	22	250 €	0 €	900 €	1 150 €
187	Collège Sainte Marie 56 Avenue Clémenceau 59300 VALENCIENNES	170 541	V	39	Madame Céline FLAMENT	386	106	27	250 €	0 €	600 €	850 €

	NOM DU COLLEGE siège de l'association sportive	TIERS	Arrondissement	CODE CANTON	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EFFECTIF DU COLLEGE	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif R %	AIDE FORFAITAIRE R ≥ 30% : 450 € 10% < R < 30 % : 250 € R < 10% : 100 €	STAGE DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY 40 € par élève	FINALE DE CHAMPIONNAT SCOLAIRE 30 € par élève	MONTANT PROPOSE
188	Collège Saint Adrien 15 Rue Jean Baptiste de la Salle BP 167 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	130 033	L	40	Monsieur Guillaume CHAMPAGNE	1140	762	67	450 €	0 €	1 200 €	1 650 €
189	Collège Communautaire 36 Rue Louis Constant 59491 VILLENEUVE D'ASCQ	130 187	L	40	Monsieur Grégory BOUILLET	438	100	23	250 €	0 €	0 €	250 €
190	Collège Saint Joseph 7 Avenue Foch 59142 VILLERS OUTREAUX	438 024	D	10	Madame Véronique MATHON	209	38	18	250 €	0 €	0 €	250 €
191	Collège Saint Joseph La Salle 34 Rue Saint Joseph BP 10062 59393 WATTRELOS Cedex	436 497	L	33	Madame Cathy JACQUET	1364	306	22	250 €	1 200 €	0 €	1 450 €
											TOTAL	111 910 €



LE SOUTIEN AUX SECTIONS SPORTIVES DE COLLEGES

Description

Les sections sportives participent à l'attractivité des collèges implantés en zones rurales ou ceux situés en zones socialement fragiles. Elles permettent, entre autres, aux adolescents de « s'élever » par le sport, par la valorisation de leurs conditions d'entraînement et par l'accès à des performances individuelles mais aussi collectives. Ainsi, les collégiens motivés par une pratique sportive renforcée ont la possibilité d'intégrer une section sportive scolaire qui ambitionne l'excellence.

Objectifs

L'accompagnement du Département renforce l'efficacité de ces structures. En apportant son soutien aux sections sportives des collèges, le Département participe pleinement au développement citoyen des collégiennes et des collégiens.

Critères et montants

Pour classer les sections, une évaluation est établie à partir de 6 critères définis par le Département :

- 1/ Création avant 2010,
- 2/ Convention avec un club sportif évoluant en Championnat de France, national ou régional,
- 3/ Participation à un championnat UNSS ou UGSEL
- 4/ Continuité en lycée, lien avec une section sportive de lycée,
- 5/ Pratique d'au moins 8 heures de sport par semaine,
- 6/ Effectif d'au moins 30% de licenciés fédéraux.

Niveau déterminé par le Conseil départemental		Montant de la subvention
Niveau I <i>Excellence</i>	comptabilise les 6 critères	3 500 €
Niveau II <i>Performance</i>	totalise au minimum 4 critères	2 400 €
Niveau III <i>Dynamique</i>	moins de 4 critères	1 200 €

A partir de la liste établie par le Rectorat, un dossier d'évaluation est transmis à l'ensemble des collèges qui ont une ou plusieurs sections. Document qui est complété par les professeurs responsables des sections et signé par le chef d'établissement. Sont joints à ce dossier, le bilan d'activité de la section et les perspectives, la convention avec les clubs sportifs si elle existe, la liste des licenciés fédéraux ainsi que le nombre d'heures et lieux de pratique.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX SECTIONS SPORTIVES DE COLLEGES
Année Scolaire 2023 - 2024

* Le collège sollicite un rattrapage

NOM DU COLLEGE	N°TIERS	ARRONDISSEMENT	CODE CANTON	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	DISCIPLINES	EFFECTIF	Filles	Garçons	Nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation des installations financées par le Département	Création avant 2010	Championnat UNSS/UGSEL	Continuité en lycée	30 % de licences fédérales	Convention avec un club	Pratique de plus de 8H/semaine	Classification Conseil Départemental du Nord	Aide		PROPOSITION DE LA COMMISSION
																	Niveau 1 : 3 500 €	Niveau 2 : 2 400 €	
COLLEGES PULICS																			
Collège Jean Jaurès Place Jean Jaurès - BP52 59630 BOURBOURG	12 038	DK	20	Monsieur Didier THOREL	Aviron Rattrapage	18	8	10	2	Ø	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €	*	1 200 €
Collège Jean Monnet 2 Avenue Jean Moulin BP 20 209 59544 CAUDRY Cedex	12 093	C	11	Monsieur Jean-Luc ETIENNE	Football	44	2	42	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €		6 000 €
					Gymnastique Artistique	22	21	1	0	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €		
					Danse	27	26	1	7	X	X	Ø	Ø	Ø	Ø	3	1 200 €		
Collège Yvonne Abbas 64 Bis Rue des Gantois BP 45 59562 LA MADELEINE Cedex	627 081	L	23	Madame Dominique REMY	Gymnastique	5	0	5	0	X	X	X	X	X	X	1	3 500 €		3 500 €
Collège Louise Michel 14 Rue de Cannes 59000 LILLE	12 397	L	27	Monsieur Brahim KHITER	Football	42	3	39	0	Ø	X	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €	*	2 400 €
Collège Marie Curie 51 Rue des Viviers du Clos BP 237 59734 SAINT AMAND LES EAUX	4 827	V	34	Monsieur Ludovic CHEVUTSCHI	Football Mixte	29	4	25	6	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €		2 400 €
					Basket-Ball	20	4	16	0	X	Ø	Ø	X	X	Ø	3	1 200 €		1 200 €
Collège Gustave Nadaud 1 Rue du Syndicat 59150 WATTRELOS	752	L	33	Madame Anne LE GUERN	Hand-Ball	55	31	24	12	X	X	X	X	X	Ø	2	2 400 €		2 400 €
Collège Léon Blum 265 Rue René Benoît 59136 WARIN	4783	L	2	Madame Louiza DAHMANI	Volley-Ball	34	14	20	4	X	Ø	Ø	Ø	X	Ø	3	1 200 €		1 200 €
TOTAL																			20 300 €



**CRITERES D'ELIGIBILITE ET MONTANT DES BOURSES INDIVIDUELLES
ATTRIBUEES AUX SPORTIFS NORDISTES INSCRITS SUR LA LISTE DU
MINISTERE DES SPORTS**

Réunion du Conseil départemental du 9 juillet 2018

CATEGORIE LISTE MINISTERE DES SPORTS	MONTANT DE LA BOURSE	CRITERES D'ELIGIBILITE
Elite	1 800 €	A/ Etre inscrit sur la liste nationale des sportifs de haut niveau établie par le Ministère des Sports dans l'une des catégories « élite », « senior », « relève/jeune », « espoir » (attestation ministère),
Senior	1 300 €	B/ Etre considéré comme amateur, il ne bénéficie pas du fait de sa pratique sportive d'émoluments constituant une source de revenus (attestation sur l'honneur),
Relève/ Jeune	1 000 €	<p>C/ Etre licencié dans un club nordiste (copie de la licence),</p> <p>D/ S'entraîner toute l'année avec son club à l'exception des compétiteurs inscrits dans une structure labellisée par le Ministère des Sports reprise ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle labellisé par le Ministère des Sports français « France ou Espoir », - Club reconnu « partenaire d'Excellence » par le Ministère des Sports français, au titre de « Projet de Performance Fédéral » (PPF), - INSEP, Institut National du Sport et de l'Expertise de la Performance. <p>Deux situations peuvent se présenter :</p> <p><u>La structure reconnue haut niveau est située dans le département du Nord</u></p> <p>Dès lors, le sportif s'engage à participer à la vie associative de son club et répondre aux éventuelles sollicitations du Conseil départemental du Nord en vue de mener des actions, notamment auprès des jeunes publics.</p> <p><u>La structure reconnue de haut niveau est implantée hors du département du Nord</u></p> <p>Dans ce cas, et seulement dans ce cas, le compétiteur est exempté du critère D.</p> <p>Il doit toutefois :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Attester qu'il n'existe pas, dans le département du Nord, une structure similaire à celle dans laquelle il s'entraîne, -Déclarer ne pas bénéficier d'aide financière d'une collectivité territoriale régionale ou départementale voire communale où est implantée géographiquement la structure.
Espoir	400 €	Reprenant l'ensemble des critères ci-dessus et avoir obtenu un titre de Champion de France ou une sélection en Equipe de France l'année de la demande ou celle précédant la demande.

CLUBS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE - SAISON 2024/2025

DISCIPLINE - SPORT	Masculin ou féminin	Aide Départementale N-1	NOMS DES CLUBS SAISON 2023/2024	Arrondissement	NIVEAU 2024/2025	DIVISION 2024/2025	AIDE SAISON 2024/2025	Montant payé fin 2024 Exemple 45%	Solde payé 1er semestre 2025 à l'issue de la saison sportive soit 55%
FOOTBALL	Féminin	75 000 €	LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB	LILLE	2	Division 2	35 000 €	15 750 €	19 250 €
BASKET-BALL	Masculin	75 000 €	BCM GRAVELINES	DUNKERQUE	1	Elite	75 000 €	33 750 €	41 250 €
		25 000 €	AS CAIL DENAIN VOLTAIRE	VALENCIENNES	2	Pro B	35 000 €	15 750 €	19 250 €
	Féminin	75 000 €	ESBVA LM	LILLE	1	Ligue Féminine 1	75 000 €	33 750 €	41 250 €
		75 000 €	UNION HAINAUT BASKET ST AMAND (féminin - Valenciennes)	VALENCIENNES	2	Ligue Féminine 2	35 000 €	15 750 €	19 250 €
		25 000 €	AS AULNOYE AYMERIES BASKET BALL	AVESNES	2	Ligue Féminine 2	35 000 €	15 750 €	19 250 €
HAND-BALL	Masculin	75 000 €	EUSRL DUNKERQUE H BALL GD LITTORAL	DUNKERQUE	1	Division 1	75 000 €	33 750 €	41 250 €
	Féminin	75 000 €	H BALL CLUB ST AMAND PORTE DU HAINAUT	VALENCIENNES	1	Division 1	75 000 €	33 750 €	41 250 €
		25 000 €	SAMBRE AVESNOIS HAND BALL	AVESNES	1	Division 1	75 000 €	33 750 €	41 250 €
		25 000 €	LOMME LILLE METROPOLE HAND BALL	LILLE	2	Division 2	25 000 €	11 250 €	13 750 €
VOLLEY-BALL	Masculin	75 000 €	TOURCOING V BALL LM	LILLE	1	Ligue A	75 000 €	33 750 €	41 250 €
		75 000 €	CAMBRAI VOLLEY	CAMBRAI	2	Ligue B	35 000 €	15 750 €	19 250 €
	Féminin	75 000 €	VOLLEY CLUB MARCQ EN BAROEUL	LILLE	1	Ligue A	75 000 €	33 750 €	41 250 €
NATATION WATER-POLO	Masculin	25 000 €	ENFANTS NEPTUNE TOURCOING LM	LILLE	1	Elite	RETIRÉ	RETIRÉ	RETIRÉ
	Féminin	25 000 €	LILLE UNIVERSITE CLUB	LILLE	1	Elite	30 000 €	13 500 €	16 500 €
RUGBY	Masculin	25 000 €	OLYMPIQUE MARCQUOIS RUGBY	LILLE	3	Nationale	50 000 €	22 500 €	27 500 €
	Féminin	25 000 €	STADE VILLENEUVOIS LILLE METROPOLE	LILLE	1	Elite 1	50 000 €	22 500 €	27 500 €
TENNIS DE TABLE	Masculin	10 000 €	LILLE METROPOLE TENNIS DE TABLE	LILLE	2	Pro B Hommes	10 000 €	4 500 €	5 500 €
		10 000 €	TENNIS DE TABLE BRUILLE LEZ MARCHIENNES	DOUAI	2	Pro B Hommes	10 000 €	4 500 €	5 500 €
	Féminin	10 000 €	CP LYSOIS LILLE METROPOLE	LILLE	2	Pro B Dames	10 000 €	4 500 €	5 500 €
		0 €	LEERS OMNISPORTS TENNIS DE TABLE	LILLE	2	Pro B Dames	10 000 €	4 500 €	5 500 €

DISCIPLINE - SPORT	Masculin ou féminin	Aide Départementale N-1	NOMS DES CLUBS SAISON 2023/2024	Arrondissement	NIVEAU 2024/2025	DIVISION 2024/2025	AIDE SAISON 2024/2025	Montant payé fin 2024 Exemple 45%	Solde payé 1er semestre 2025 à l'issue de la saison sportive soit 55%	
HOCKEY SUR GLACE	Masculin	35 000 €	HOCKEY SUR GLACE DK LES CORSAIRES	DUNKERQUE	2	Division 1	35 000 €	15 750 €	19 250 €	
HOCKEY SUR GAZON	Féminin	20 000 €	LILLE METROPOLE HC	LILLE	1	Elite	20 000 €	9 000 €	11 000 €	
		20 000 €	CAMBRAI HOCKEY CLUB	CAMBRAI	1	Elite	20 000 €	9 000 €	11 000 €	
		20 000 €	DOUAI HOCKEY CLUB	DOUAI	1	Elite	20 000 €	9 000 €	11 000 €	
		20 000 €	POLO HC MARCQ EN BAROEUL	LILLE	1	Elite	20 000 €	9 000 €	11 000 €	
		20 000 €	IRIS HOCKEY LAMBERSART	LILLE	1	Elite	20 000 €	9 000 €	11 000 €	
CYCLISME	Route homme	50 000 €	VELO CLUB ROUBAIX LM	LILLE	3	Equipes Continentales UCI	60 000 €	27 000 €	33 000 €	
HANDISPORT	BASKET FAUTEUIL Mixte	15 000 €	LUC HANDIBASKET	LILLE	1	Elite Nationale	15 000 €	6 750 €	8 250 €	
		15 000 €	TIGERS' DOUAI HANDIBASKET	DOUAI	2	Nationale 1	15 000 €	6 750 €	8 250 €	
		20 000 €	CAMBRAI HANDIBASKET	CAMBRAI	3	N2	15 000 €	6 750 €	8 250 €	
		15 000 €	ACH CAPPELLE LA GRANDE	DUNKERQUE	3	N2	15 000 €	6 750 €	8 250 €	
	RUGBY FAUTEUIL	15 000 €	LILLE RUGBY CLUB IRIS 1924	LILLE	2	N2	15 000 €	6 750 €	8 250 €	
							TOTAL 2024/2025	1 165 000 €	524 250 €	640 750 €
CLUBS FORMATEURS - SAISON 2024/2025										
FOOTBALL FEMININ	FEMININ	0 €	RACING CLUB ROUBAIX WERVICQ	LILLE	3	Division 3 féminine	10 000 €	4 500 €	5 500 €	
HANDBALL	MASCULIN	10 000 €	HAND BALL HAZEBROUCK 71	DUNKERQUE	3	Nationale 1 Elite	10 000 €	4 500 €	5 500 €	
HANDBALL	MASCULIN	0 €	LILLE METROPOLE HANDBALL CLUB VILLENEUVE D'ASCQ	LILLE	4	Nationale 1	10 000 €	4 500 €	5 500 €	
							TOTAL 2024/2025	30 000 €	13 500 €	16 500 €
						TOTAL GLOBAL 2024/2025	1 195 000 €	537 750 €	657 250 €	



**Direction générale adjointe
Solidarité Territoriale**

**Direction des Sports et de la Culture
Service des Sports**

03 59 73 59 59
Prénom.nom@lenord.fr
Réf : 00000000000
Affaire suivie par : prénom Nom

TIERS XXX XXX

**CONVENTION
Fédérations, ligues et comités**

Vu la délibération de la Commission permanente en date du _____ ;

ENTRE :

LE DEPARTEMENT DU NORD

Représenté par le Président du Département du Nord,
part,

d'une

ET

LE COMITE/LA LIGUE/FEDERATION _____

Représenté(e) par son/sa Président(e), Monsieur/Madame
part,

d'autre

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - Objet :

Le Département du Nord attribue pour l'année 2024 une subvention de _____ € au Comité/Ligue/Fédération _____ pour le développement de sa discipline dans le Nord.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2024 :

- Opération 23009OP005 / 23009E15 pour le fonctionnement
- Opération 23009OP003 / 23009E17 pour l'investissement

Cette aide est répartie comme suit :

ACTIONS MISES EN ŒUVRE	
FONCTIONNEMENT	
	€
	€
	€
	€
	€
	€
	€
TOTAL	€
INVESTISSEMENT	
ACQUISITION DE MATERIEL :	
TOTAL GENERAL	€

Le Comité/Ligue/Fédération _____ s'engage à utiliser la subvention départementale pour réaliser les actions décrites ci-dessus.

ARTICLE 2 - Modalités de règlement de la subvention départementale :

- La subvention de fonctionnement sera mandatée à la signature de la présente convention.
- La subvention d'investissement pourra être réglée en un ou plusieurs acomptes, sur présentation de **factures ACQUITTEES établies au nom du Comité/Ligue/Fédération.**

L'achat du matériel correspondant devra impérativement être effectué entre le XX mai 2024 », date de la Commission permanente attribuant la subvention d'investissement et avant le 31 octobre 2024, date limite de dépôt des factures ACQUITTEES auprès du service des Sports, sous peine de perdre le bénéfice de cette aide.

ARTICLE 3 - Partenariat et Communication :

Le Comité/Ligue/Fédération _____ s'engage à associer le Département à toutes les démarches, manifestations ou compétitions et pour la remise de matériel entrant dans le cadre du partenariat.

Le logo du Département doit figurer sur tous les documents, affiches et supports, dans le respect de la charte graphique départementale téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://lenord.fr/l-institution/le-logo>.

Il appartient, par ailleurs, au Comité/Ligue/Fédération de faire valider les supports reproduisant le logo du Département à l'adresse dircom@lenord.fr.

A défaut de réponse dans les 24 heures suivant votre envoi, la création proposée sera considérée comme validée.

ARTICLE 4 - Litige :

Le Département se réserve le droit de demander la rétrocession de tout ou partie de la subvention accordée en cas de manquement du Comité/Ligue/Fédération de _____ à ses obligations contractuelles.

Le Tribunal Administratif de LILLE est compétent pour juger des litiges relatifs à la présente convention.

Fait à Lille, le

LE PRESIDENT DU
COMITE/LIGUE/FEDERATION

LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL

M

Direction générale adjointe
Solidarité Territoriale

Direction des Sports et de la Culture
Service des Sports

Tél : 03.59.73.

Prénom.nom@lenord.fr
Réf : 0000000000
Affaire suivie par : prénom Nom

CONVENTION
Organisateurs de manifestations sportives
(subvention supérieure à 23 000 €)

Vu la délibération de la Commission permanente en date du _____ ;

ENTRE :

LE DEPARTEMENT DU NORD

Représenté par le Président du Département du Nord, d'une part,

ET

LE CLUB/COMMUNE

Représenté par son Président,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - Objet :

Le Département du Nord attribue au Club/Commune _____, dont le siège est à _____, une subvention de _____ euros pour l'organisation de _____ qui se déroulera à _____.

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2024 : Opération 23009OP005 / 23009E15.

ARTICLE 2 - Modalités de règlement de la subvention départementale :

La subvention sera mandatée à la signature de la présente convention lorsque le montant est supérieur à 23 000 €.

Le Club/Commune _____ s'engage à utiliser la subvention départementale pour la réalisation de la _____ décrite dans l'article 1 de la présente convention.

ARTICLE 3 - Partenariat et Communication :

Le Club/Commune _____ s'engage à :

- Associer le Département du Nord à toutes les démarches entrant dans le cadre du partenariat. A ce titre, le logo du Département du Nord devra apparaître, dans le respect de la charte graphique départementale, sur les documents et affiches édités pour la mise en œuvre de cette action.
- Faire figurer le logo du Département sur tous les documents, affiches et supports, dans le respect de la charte graphique départementale téléchargeable à l'adresse suivante : <https://lenord.fr/l-institution/le-logo>.

L'organisateur doit faire valider les supports reproduisant le logo du Département à l'adresse dircom@lenord.fr.

A défaut de réponse dans les 24 heures suivant votre envoi, la création proposée sera considérée comme validée.

ARTICLE 4 - Litige :

En cas de litige quant à l'application du présent contrat, les parties conviennent de recourir à l'arbitrage du Tribunal Administratif.

Fait à Lille, le

LE PRESIDENT DU CLUB /COMMUNE

LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 23 septembre 2024

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique sportive

I – AIDES AUX FEDERATIONS SPORTIVES NORDISTES

1.1 Les ligues et comités départementaux sportifs fédéraux et scolaires

Les comités départementaux, régionaux, ligues régionales et fédérations participent au développement de leur sport. Ces structures sont les interlocuteurs privilégiés du Département.

Pour l'année 2024, 77 associations ont déjà bénéficié d'une aide départementale pour un montant global de 915 950 € en fonctionnement et 300 000 € en investissement (délibérations DSC/82 du 27 mars et DSC/146 du 8 juillet).

Depuis, le Comité Départemental de Rugby du Nord a adressé son dossier au Département.

D'autres structures ont sollicité une subvention complémentaire :

- le comité départemental du Nord Handisport, pour la sensibilisation à la pratique du handibasket ;
- la ligue du sport automobile des Hauts-de-France pour la promotion et le développement de la discipline sur le territoire nordiste ;
- le comité du Nord de Tennis de Table, pour le suivi du jeune pongiste Flavien COTON, compétiteur de haut niveau ;
- le comité départemental Nord de Volley-Ball, pour le développement du centre de formation des jeunes du club de Marcq-en-Barœul (VCMB).

Il est proposé d'attribuer une subvention à ces 5 associations pour un montant global de 49 000 €.

1.2 Reconstitution du partenariat avec l'association « les DOGGIES » pour la mise en place d'un dispositif en faveur des Jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Depuis 2021, un partenariat a été engagé avec l'association « les Doggies - Ambassadeurs du Fairplay » afin de permettre à une cinquantaine de jeunes, issus de l'Aide Sociale à l'Enfance et leurs encadrants d'assister de façon privilégiée (places au plus près des joueurs) aux matchs du Championnat de France de Ligue 1 du LOSC, à domicile. Environ 1 000 enfants confiés à l'ASE peuvent ainsi profiter, à chaque saison, de ces rencontres sportives de très haut niveau.

Pour 2024/2025, l'association "Les Doggies – Ambassadeurs du Fairplay » sollicite le renouvellement du partenariat.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 18 000 € à cette association.

1.3 Partenariat avec l'association de réinsertion « Espoir Avenir » dans le cadre de l'entretien du secteur pavé de la Trouée d'Arenberg (passage du Paris-Roubaix)

En 2023, l'association « Espoir Avenir » a lancé une opération d'éco-pâturage spécifique intitulée « Les Biquettes de l'Espoir ». L'objectif était de désherber, de façon naturelle, ce secteur pavé de 2 300 mètres de la Trouée d'Arenberg, passage mythique de la « reine des classiques », le Paris-Roubaix.

Après un nettoyage en profondeur, les organisateurs de la course ont proposé des solutions plus écologiques pour l'entretien de ce site classé, strictement protégé, interdit aux véhicules.

Ainsi, en 2024, en partenariat avec l'association de réinsertion « Espoir Avenir » et pour la deuxième année, une quarantaine de chèvres et moutons ont effectué un travail de désherbage du site. Le Département a souhaité continuer à soutenir financièrement le coût de cette opération.

Il est proposé d'attribuer à l'association « Espoir Avenir » une aide de 6 700 €.

L'ensemble des demandes reprises aux points 1.1, 1.2 et 1.3 sont détaillées, en annexe 1, pour un montant global de 73 700 €.

II - AIDES A L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Afin de permettre la valorisation et le développement du territoire, le Département apporte son soutien aux organisateurs des 33 manifestations sportives se déroulant sur le territoire départemental.

Le tableau, joint en annexe 2, détaille l'ensemble des demandes pour l'organisation de manifestations sportives pour un montant global de 213 500 €.

III - AIDES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE COLLEGES

La pratique sportive régulière, notamment dans les établissements publics et privés, contribue à la santé, au bien-être et à l'épanouissement des jeunes collégiens. Elle encourage et favorise l'exercice d'une activité sportive encadrée sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Tous les établissements du second degré, publics comme privés, comptent une association sportive (AS), dont la présidence est assurée par le chef d'établissement. Les collégiens qui souhaitent pratiquer une activité sportive, en plus des cours obligatoires d'EPS, peuvent ainsi adhérer à l'association sportive de leur collège.

Les modalités d'intervention en faveur des associations sportives de collèges sont définies en annexe 3.

A ce jour, 191 associations sportives de collèges (dont 151 publics et 40 privés) ont sollicité l'aide départementale, au titre de l'année scolaire 2023-2024 pour leur fonctionnement (aide forfaitaire), ainsi que pour l'organisation d'un stage sportif au Val Joly et/ou leur participation à une ou plusieurs finales de championnat scolaire.

L'ensemble de ces demandes pour l'année scolaire 2023-2024 sont reprises en annexe 4 pour un montant global de 111 910 €.

IV - SECTIONS SPORTIVES DE COLLEGES

Dans le cadre de ses politiques éducatives volontaristes, le Département du Nord encourage fortement le sport au collège et apporte son soutien financier aux sections sportives qui sont labellisées par le rectorat. Le montant de la subvention attribuée est calculé en fonction de la classification établie par le Département, après évaluation du nombre de critères obtenus, définis en annexe 5.

Pour l'année scolaire 2023/2024, des aides ont été proposées à 125 sections de collèges publics et privés (sur 150 existantes éligibles), représentant ainsi un montant total de 233 800 € (cf. rapports DSC/2024/82, DSC 2024/146, passage en CP du 27 mars et du 8 juillet 2024).

Depuis, 7 collèges publics ont déposé leur demande pour un montant total de 20 300 €. Ces demandes sont récapitulées dans le tableau repris en annexe 6.

V - BOURSES INDIVIDUELLES AUX SPORTIFS NORDISTES DE HAUT NIVEAU

Le Département accompagne les sportifs nordistes de haut niveau amateurs. Des dossiers ont été présentés par un certain nombre de ces sportifs qui remplissent les conditions pour bénéficier d'une aide départementale selon les critères définis en annexe 7.

Les 38 demandes de bourses en faveur des sportifs de haut niveau sont reprises dans le tableau, joint en annexe 8, pour un montant global de 32 100 €.

VI – CLUBS SPORTIFS NORDISTES DE HAUT NIVEAU (EXCELLENCE SPORTIVE)

En 2013, le Département du Nord a souhaité mettre en place une politique dite de « l'Excellence sportive », destinée à accompagner les clubs qui, dans leur développement économique et leur performance sportive, a pu ainsi renforcer son image dynamique véhiculée avec les équipes partenaires sélectionnées.

Par ailleurs, les clubs s'engagent à mettre en place des actions sociétales auprès d'un public cible du Département, avec notamment l'accueil des Jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), personnes en situation de handicap, collégiens, et accompagné par la Chance aux Enfants.

Lors de la saison 2023/2024, 35 clubs sportifs de haut niveau (16 féminin, 13 masculin et 6 mixte/handisport) ont été soutenus à hauteur de 1 270 000 € (délibération DSC/2023/307 du 09 octobre 2023).

Pour 2024/2025, la politique de l'Excellence sportive concernerait 36 structures sportives de haut niveau (18 féminines, 13 masculines et 5 mixtes/handisport), issues de sports collectifs parmi certaines disciplines Olympiques et Paralympiques : Basket-Ball, Cyclisme, Football, Hand-Ball, Hockey sur gazon, Hockey sur glace, Natation (Water-Polo), Rugby, Tennis de table et Volley-Ball, Handi-Basket et Rugby Fauteuil.

Le tableau, repris en annexe 9, détaille le montant des aides départementales proposées en faveur des 36 clubs sportifs de haut niveau qui s'élève à 1 225 000 €.

En effet, deux clubs, le Lille Métropole Basket (dissolution) et Gravelines handibasket (forfait) sont sortis du dispositif et trois nouveaux clubs ont été intégrés : Leers tennis de table, Racing Club Roubaix Wervicq et LM Handball Club Villeneuve d'Ascq.

Les modalités de l'intervention financière du Département sont, quant à elles, établies au moyen d'une convention de partenariat qui définit les Missions d'Intérêt Général et les actions spécifiques de communication, en vue d'assurer la promotion et le rayonnement du Nord au niveau national et à l'international.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer des aides aux comités départementaux sportifs pour un montant global de 49 000 €, en fonctionnement. La répartition de ces aides est reprise dans le tableau, joint en annexe 1 ;
- d'attribuer à l'association "Les Doggies - Ambassadeurs du Fairplay", pour la saison 2024/2025, une subvention de 18 000 €, comme indiqué dans le tableau, joint en annexe 1, pour la mise en place d'un dispositif en faveur des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ;
- d'attribuer à l'association d'insertion « Espoir Avenir » une subvention de 6 700 €, comme indiqué dans le tableau, joint en annexe 1, dans le cadre de l'entretien du secteur pavé de la Trouée d'Arenberg (passage du Paris-Roubaix) ;
- d'attribuer aux organisateurs d'épreuves sportives les subventions détaillées dans le tableau, joint en annexe 2, pour un montant global de 213 500 € ;
- d'attribuer aux associations sportives de collèges publics et privés, pour l'année scolaire 2024/2025, des aides détaillées dans le tableau, joint en annexe 4, pour un montant global de 111 910 € ;
- d'attribuer aux sections sportives de collèges publics, pour l'année scolaire 2024/2025, des aides détaillées dans le tableau joint en annexe 6 pour un montant global de 20 300 € ;
- d'attribuer les bourses départementales aux sportifs de haut niveau amateurs pour un montant total de 32 100 €, et selon la répartition détaillée dans l'annexe 8 ;
- d'attribuer, pour la saison 2024/2025, les aides aux clubs de l'Excellence sportive pour un montant total 1 225 000 €, repris dans le tableau, joint en annexe 9 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département du Nord et les structures départementales sportives selon les modèles, ci-joints au rapport, en annexes 10 (associations, organisateurs d'épreuves sportives) et 11 (clubs de l'Excellence Sportive) ;
- d'imputer ces dépenses de fonctionnement sur les crédits inscrits au budget départemental 2024 : Opérations : 23009OP005, 23009OP004 et 23009OP002.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23009OP002	23009E18	6 015 800	2 430 000	1 225 000
23009OP004	23009E15	140 000	92 400	32 100
23009OP005	23009E15	2 410 000	1 829 285	419 410

François-Xavier CADART
Vice-Président